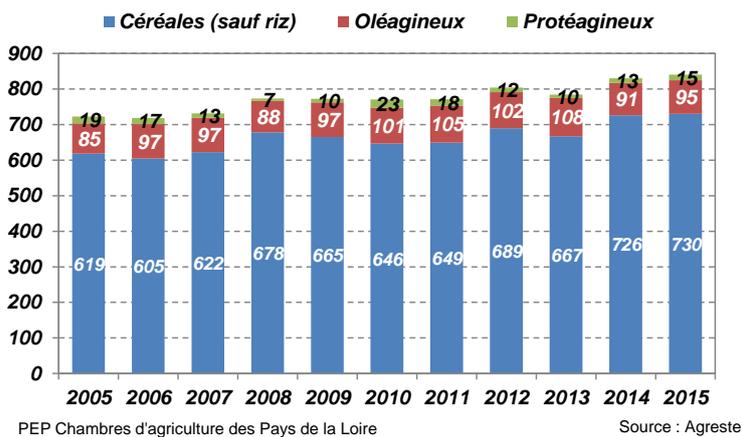


Etat des lieux des filières céréales, oléagineux, protéagineux en Pays de la Loire

N°2016-3 – Août 2016

Surfaces et production

Evolution des surfaces COP en Pays de la Loire
(1000 ha)



Source : Agreste

- 7^e rang des régions françaises pour sa surface COP avec 7 % des surfaces COP nationales.
- 840 000 ha de COP soit 38 % de la SAU régionale. 50 % en Sarthe et 44 % en Vendée.
- 26 100 ha de COP en agriculture biologique (2014).
- Accroissement de 117 500 ha de la surface COP depuis 2005 : céréales +111 500 ha, oléagineux +9 800 ha, protéagineux -3 800 ha.
- Production 2015 : 5,8 Mt de COP
 - Céréales : 6^e rang, 5,481 Mt, 8 % / France
 - Oléagineux : 9^e rang, 0,266 Mt, 4 % / France
 - Protéagineux : 7^e rang, 0,052 Mt, 6 % / France
- Chiffre d'affaires 2015 : 899 M€ soit 15 % de la production agricole régionale (source : comptes CRA 2015).

En Pays de la Loire, les surfaces de grandes cultures sont presque exclusivement consacrées aux cultures de céréales, oléagineux ou protéagineux.

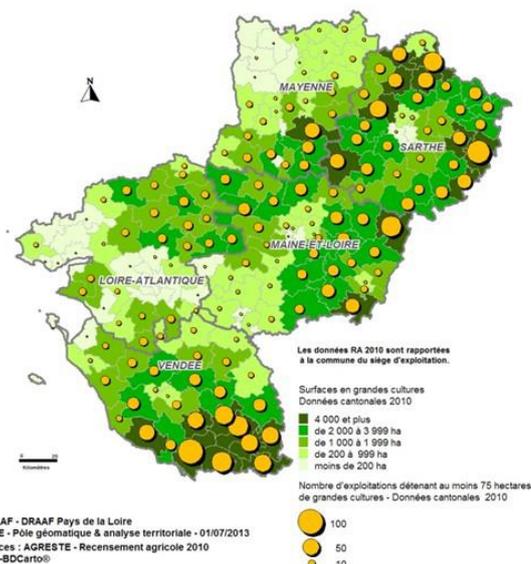
Le déclin de l'élevage, ainsi que les cours élevés des céréales au milieu de la décennie 2000 ont concouru à l'extension des surfaces COP, profitant en premier lieu aux céréales.

Les surfaces d'oléagineux ont progressé au profit du colza, porté par le développement du débouché diester, tandis que les surfaces de tournesol, dont les résultats sont plus aléatoires pour les agriculteurs, reculaient. En protéagineux, la féverole gagne du terrain tandis que le pois régresse.

Depuis 10 ans, le raccourcissement des rotations, la dégradation des sols et la hausse des coûts des intrants ralentissent la progression des rendements.

Exploitations et actifs

Les exploitations détenant au moins 75 hectares
de grandes cultures en région Pays de la Loire (RA 2010)



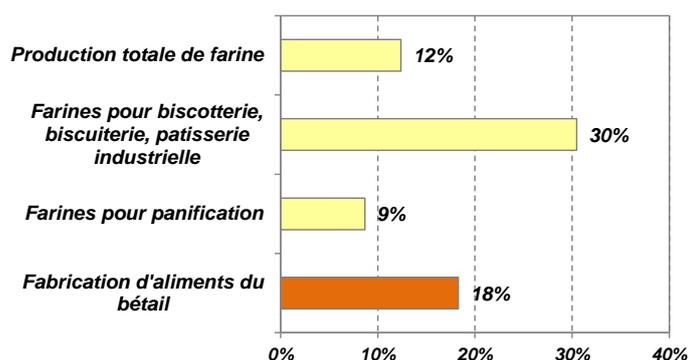
- 22 800 exploitations (source : RA 2010) soit 2/3 des exploitations ligériennes cultivent des COP avec une moyenne de 35 ha de COP / exploitation.
- Seules 2 900 exploitations cultivent plus de 75 ha de grandes cultures.
- 1 200 exploitations bio avec une moyenne de 22 ha de COP / exploitation (source : ORAB 2014).
- 52 % des chefs d'exploitations de plus de 76 ha de COP ont plus de 50 ans (source : RA 2010).
- 91 installations par an en grandes cultures (source : MSA, moyenne 2012 à 2014).
- 99 installations par an en polyculture élevage (source : MSA, moyenne 2012 à 2014).
- 30 installations aidées par an avec les COP comme production principale (source : CRA, moyenne 2011 à 2014).
- 8 300 ETP dont 1 200 ETP salariés (source : étude emploi PEP).
- 19 000 livreurs de céréales en 2014/15 (source : FranceAgriMer).
- Livraison moyenne toutes céréales : de 150 t en 2005 à 233 t en 2015.

Les exploitations d'élevage sont dominantes en Pays de la Loire mais la plupart cultivent des COP. Peu d'exploitations sont spécialisées en grandes cultures. Les COP ont une présence plus marquée du nord-est et au sud-est de la région et les exploitations détenant au moins 75 ha de COP sont principalement localisées en Sarthe et dans le sud Vendée.

La plupart des producteurs de COP sont également des livreurs. La région présente un réseau de collecteurs dense : coopératives, négociants, fabricants d'aliments, meuniers.

Collecte et Transformation

Part des Pays de la Loire dans la transformation des grains en France en 2014



PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

95 collecteurs en activité en juin 2015

- Collecte : 4,46 Mt en 2015.
- 37 moulins :
 - 480 ETP (source : étude emploi PEP),
 - 682 000 t de céréales mises en œuvre en 2015,
 - 3^e rang pour la fabrication de farine, avec 12 % des écrasements français,
 - Principaux débouchés des farines ligériennes :
 - Biscotterie, biscuiterie et pâtisserie industrielle : 55 % (1^{er} rang),
 - Panification: 36 % (6^e rang).
- 45 entreprises de fabrication d'aliments du bétail :
 - 1 370 ETP (Etude emploi PEP),
 - 1,8 Mt de céréales mises en œuvre, 68 000 t d'oléoprotéagineux (grains) et 1 Mt de tourteaux (FAM 2015),
 - 3,9 Mt d'aliments fabriqués en 2014.

L'industrie meunière régionale est puissante : 6^e région française pour sa production de blé tendre, les Pays de la Loire sont au 3^e rang pour l'activité meunière et au 1^{er} rang pour la production de farines destinées au secteur de la biscotterie, biscuiterie, pâtisserie industrielle.

La filière est engagée dans des productions de qualité au niveau :

- De la charte de production Cultures Raisonnées Contrôlées, marque le blé de nos campagnes, impliquant producteurs, collecteurs meuniers et industriels.
- De produits finis Label rouge : pain de tradition française, brioche.
- Ou IGP : brioche vendéenne, gâche vendéenne.

Région d'élevage, les Pays de la Loire, avec 18 % des fabrications nationales, sont la 2^e région pour la fabrication d'aliments du bétail, derrière la Bretagne. Cette part monte à 23 % en aliments pour volailles (2^e rang) et 38 % en aliments pour lapins (1^{er} rang). La tendance est à la diminution des volumes fabriqués.

Echanges

- 2,2 Mt exportées en 2015 soit 38 % de la production ligérienne.
- COP exportés en 2015 : 505 M€, soit :
 - 12 % des exportations agroalimentaires de la région,
 - 2/3 des exportations sont hors UE.
- COP importés en 2015 : 145 M€, soit :
 - 3 % des importations agroalimentaires de la région,
 - 58 % des importations proviennent de pays hors UE.
- Solde import-export COP en 2015 : 360 M€, soit :
 - 31 % de l'excédent agroalimentaire régional,
 - 5 % de l'excédent français du commerce extérieur de COP.

En valeur, les COP ligériens exportés représentent 6 % des exportations françaises de COP.

La région est proportionnellement plus fortement importatrice : en valeur, ses importations représentent 8 % des importations françaises de COP. Ceci s'explique par la forte proportion d'oléagineux dans les importations (soja notamment), liée à l'orientation de la région vers l'élevage et à la présence d'unités de trituration à proximité des ports.



Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité COP/élevage (gestion des effluents/apports de fertilisants). • Nombreuses entreprises de transformation : alimentation animale, biscuiterie, pâtisserie industrielle. • Façade maritime / Proximité des ports • Proximité des zones de consommation (Bretagne pour l'alimentation animale, région parisienne pour l'alimentation humaine). • Filières de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de spécialisation. • Teneur en protéines des céréales à améliorer. • Un contexte pédoclimatique qui n'est pas adapté partout : sols granitiques, sableux, climat trop océanique. • Augmentation de la fragilité des exploitations par rapport à la conjugaison de différents facteurs (prix faibles, changement climatique, et restrictions des phytosanitaires) avec comme conséquences : <ul style="list-style-type: none"> ○ la non prise de risques par les agriculteurs. Rotations classiques, pas de développement de cultures plus risquées alors que l'allongement des rotations serait bénéfique, ○ une maîtrise technique plus difficile (adventices, maladies, insectes) en particulier les années trop humides ou sans saisons marquées. • Pas de réelle volonté des différents maillons de la filière régionale de développer les protéagineux (prise de risque le plus souvent assurée par l'agriculteur) : prix peu attractifs, peu de recherche variétale.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Demande mondiale croissante en céréales et oléagineux. • Volonté européenne de diminuer la dépendance protéique : PAC plus incitative pour les protéagineux, évolution technologique (soja toasté). • Développement des matériaux biosourcés créant de nouveaux débouchés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes de surfaces agricoles. • Difficultés de l'élevage (perte de débouchés pour les COP). • Volatilité des cours-exposition au risque de prix. • Nouveaux concurrents européens à l'export (Roumanie, Pays Baltes). • Changement climatique et développement de nouveaux parasites et maladies. • Restrictions environnementales : <ul style="list-style-type: none"> ○ durcissement des conditions d'accès à l'eau, ○ restriction d'utilisation de produits phytosanitaires, ○ retrait des corvifuges, et anti-limaces. • Baisse du prix du pétrole défavorable aux agro-carburants.





Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers – La R/Y)
Christine GOSCIANSKI	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Gilles LE MAIGNAN	Tél. 02 53 46 61 70	Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Eliane MORET	Tél. 02 43 67 37 09	Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Pascale LABZAE	Tél. 02 43 29 24 28	Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)